

ON S'ABONNE. A Cahors, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant franco un mandat sur la poste. PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an, 20 fr.; Six mois, 14 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16 et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARCHÉS ET SAMEDI

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS: ANNONCES, 25 centimes la ligne; RÉCLAMES, 50 centimes la ligne. Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors au bureau du Journal rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance. Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés. L'ABONNEMENT se paie d'avance. Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

CALENDRIER DU LOT. DÉPART DES CORRESPONDANCES. SERVICE DES POSTES. ARRIVÉE DES CORRESPONDANCES. Table with columns for dates, fairs, moon phases, route designations, departure times, and arrival times.

Le Journal du Lot est seul désigné pour insérer, en 1866, les Annonces Administratives de l'arrondissement de Cahors et les Extraits des Annonces Judiciaires et Administratives des arrond. de Figeac et de Gourdon

Cahors, le 31 Mars 1866.

BOURSE DE PARIS.

Table with 3 columns: Date, Rte 3 p. 0/0, and 4 1/2 p. 0/0. Rows for Du 29 mars, Du 30, and Du 31.

BULLETIN

Les délibérations de la Conférence réunie pour réorganiser les Principautés, continuent avec un esprit de suite qui promet des résultats heureux et prochains. Mercredi encore, les plénipotentiaires tenaient une troisième séance, et l'on croit qu'à mesure que les représentants des puissances échangent leurs explications, l'entente devient plus complète.

Pour bien comprendre la mauvaise grâce qu'aurait la Russie à blâmer aujourd'hui ce qu'elle louait hier, il suffit de jeter un regard en arrière et d'indiquer les principales péripéties dont les Principautés ont été le théâtre depuis une trentaine d'années. En 1829, nous voyons la Russie occuper ces provinces et faire déclarer dans l'article 425 du règlement organique qui fut élaboré à cette époque sous son influence directe, que « l'origine, la religion, les usages et la conformité de la langue dans les deux principautés, ainsi que le besoin mutuel, constituent en principe les éléments d'une union intime, les nombreux avantages et les conséquences salutaires de la réunion de ces deux principautés ne sauraient être révoqués en doute. » Le même

article ajoute que « les éléments de la fusion du peuple moldo-valaque sont déjà posés dans le présent règlement par l'uniformité des bases administratives des deux pays; que l'identité de la législation étant un des moyens les plus efficaces pour consommer cette réunion, une commission sera chargée de refondre en un même code de lois le code civil et le code pénal des deux principautés.

Certes, on ne saurait exprimer plus fortement les nécessités qui veulent l'union des deux pays dont les antécédents, les tendances, les mœurs et les intérêts sont les mêmes.

Après la guerre de Crimée, lors de la réunion du Congrès de Paris, le comte Orloff s'exprimant, au nom du czar, maintient l'utilité de l'union voulue « par les besoins et les vœux des principautés. » En 1858, M. de Kisseleff parlant au sein de la Conférence chargée d'élaborer la convention diplomatique pour l'organisation du pouvoir dans les principautés, ne tient pas un autre langage. Ainsi que le constate le protocole n° 1, M. de Kisseleff déclare que « les divans ont été convoqués pour exprimer les vœux des populations, et qu'ils se sont acquittés de ce soin en se prononçant à la presque unanimité, en faveur de la réunion des principautés sous un prince étranger. Il croit ces vœux rationnels, légitimes, et il considère leur réalisation comme nécessaire pour assurer le bien-être futur des populations moldo-valaques. » Des scrupules ayant été soulevés par les représentants de l'Autriche et de l'Angleterre, M. de Kisseleff s'attache à les vaincre en démontrant que « l'article 23 du traité de Paris se complète par l'article 25, qui stipule que la Commission prendra en considération les vœux des divans et que ces vœux ont pour premier objet la réunion des deux principautés. »

Lorsqu'en 1859, il s'agit de statuer sur la double élection du prince Couza, la Russie fut une des cinq puissances garantes qui recommandèrent à la Porte de lui conférer l'investiture, et lorsqu'en 1861 le Sultan concéda aux Principautés, mais seulement à titre viager, l'uni-

fication des pouvoirs publics, la Russie fit, avec quatre autres puissances garantes, des réserves formelles en faveur du maintien de l'union des Principautés. Enfin, dans l'année 1864, le cabinet de Saint-Petersbourg intervint auprès de la Porte, pour faire reconnaître aux Principautés le droit de modifier leurs lois intérieures et d'assurer leur union.

Comment supposer après tout ces actes solennels, que le gouvernement russe opère la volte-face criante dont on l'accuse et s'administre à lui-même un démenti qu'il tiendrait certainement pour injurieux s'il lui venait de tout autre? Encore une fois, on ne saurait admettre un tel bruit, à moins qu'il ne soit officiellement confirmé par la chancellerie russe elle-même.

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une nouvelle et longue série de détails authentiques sur les préparatifs de l'Autriche, détails qui mettent en évidence l'étendue des préparatifs militaires du gouvernement autrichien.

La Correspondance Zeidler de Berlin considère la situation comme tendant à s'aggraver. Si l'Autriche, dit-elle, fait des préparatifs, l'état de ses finances la poussera à attaquer promptement. Le gouvernement prussien prend cela en sérieuse considération.

L'Angleterre est sous le poids d'une grande préoccupation. Le Féniénisme prend des proportions alarmantes en Amérique et l'invasion du Canada paraît imminente. Des préparatifs sérieux tendent à parer à cette éventualité. Les points accessibles sont couverts de fortifications, dix mille hommes de troupes Anglais sont, dit-on, attendus prochainement à Halifax, d'où elles se rendraient à New-Brunswick. Les députés républicains au Congrès qui appuient la politique de M. Johnson, ont tenu un meeting dans lequel ils ont résolu d'organiser le parti. Ils ont demandé au président la destitution de deux membres du Cabinet, MM. Stanton et Harlam.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Devonport, 29 mars.

On a reçu ici des ordres tendant à hâter les préparatifs pour mettre en service actif deux frégates, deux corvettes et deux autres bâtiments de guerre. On suppose que cette escadrille a pour destination le Canada.

Etats-Unis.

York, 17 mars, soir.

(Par le paquebot New-Scotia.)

Aujourd'hui, fête de St. Patrick, tout s'est passé tranquillement sur tout le territoire des Etats-Unis. Il n'y a eu aucune démonstration féniénienne.

Or 129 1/2 — Change sur Londres 140 1/2; Bonds 103 3/4; Coton 41.

Prusse.

Berlin, 28 mars.

La Correspondance provinciale, parlant des dangers qui peuvent surgir pour la Prusse des concentrations de troupes autrichiennes, ajoute qu'il est à supposer que dès maintenant des ordres militaires ont été donnés pour prévenir avec succès une attaque.

La Gazette de l'Allemagne du Nord dit que la Prusse a adressé à tous les Cabinets d'Allemagne une dépêche tendant à obtenir le règlement du conflit actuel par la Diète.

Dans ce même document la Prusse fait voir la nécessité pour elle, de prendre dans le conflit actuel une position bien décidée, ajoutant qu'elle est poussée plus sérieusement dans cette voie par les armements autrichiens.

Autriche.

Vienne, 28 mars.

Le système adopté par les journaux de Berlin, et qui consiste à représenter sans cesse l'Autriche comme occupée à faire des armements, fatigue, ici, au dernier point. — Il est constant que, jusqu'à présent, aucune réunion de Corps d'armée, aucun achat de chevaux, aucune levée de soldats, n'ont été opérés. Dès lors, on conclut que c'est par suite d'une tactique que les feuilles prussiennes accusent l'Autriche de se préparer à un acte d'agression. — Le gouvernement impérial, d'accord avec l'opinion, est si bien décidé à ne pas commettre cette faute, qu'il a évité jusqu'à présent de prendre certaines mesures justifiées par le langage des feuilles prussiennes. Il ne veut pas d'ailleurs grever inutilement ses finances.

Espagne.

Madrid, 28 mars, soir.

La Epoca assure que M. Rios-Rosas, M. Silvela

res! — ses oreilles seules, et elles avaient la couleur de l'ébène.

Le reste de son corps, sa crinière et sa queue, étaient blancs comme la neige qui vient de tomber.

C'était ce singulier et mystérieux animal que la lettre désignait; c'était le coursier aux noires oreilles que je devais capturer. Les termes de la missives étaient précis et clairs.

Une expression seule m'embarassait: « Vous avez captivé ce qui jadis était aussi sauvage et que... » Ce sont ces mots? Je n'osai à peine ajouter foi à la réponse qui raisonnait comme un écho joyeux dans mon cœur.

Il y avait aussi un post-scriptum. Il ne contenait que des renseignements, il donnait des détails minutieux sur l'heure et l'endroit où l'on avait vu le cheval blanc, et il ajoutait que le porteur du billet, — le vaquero qui avait aperçu le coursier, — servirait de guide.

Je ne méditai pas longtemps sur cette étrange requête. Je pouvais recouvrer la position qui, un instant auparavant, me semblait perdue pour toujours. J'étais bien résolu à tenter l'entreprise.

— Oui, charmante Isolina, si la chose est au pouvoir du cheval et de l'homme, avant que le soleil se lève de nouveau vous serez la maîtresse du coursier blanc des prairies.

XVI

— Le troupeau de chevaux sauvages. —

— Une demi-heure après, je sortais tranquillement de la rancheria, avec le vaquero pour guide. Une dou-

à la vue des chasseurs, même dans une prairie nue. D'autres assurent que c'est un fantôme, un démon! Certes, une si belle créature ne peut être le diable! En outre, j'ai toujours entendu dire, — et si j'ai bon souvenir, quelqu'un me l'a répété la nuit dernière, — que le diable est noir. « Pauvre diablesse! » Ah! ah! ah!

Je lus avec plus de plaisir que de dépit cette allusion à ma conduite de la nuit précédente, et me sentis plus à l'aise en voyant que toute l'affaire était traitée plaisamment au lieu de l'être avec la colère et le mépris auxquels je m'étais attendu.

Je poursuivis la lecture avec des pensées plus riantes.

« Arrivons au fait, mon capitaine. Il y a des gens incrédules qui pensent que le coursier blanc des prairies est un mythe et nient même son existence. Carambo! pour ma part, je sais qu'il existe et, — ce qui sert plus encore mon dessein actuel, — qu'il est ou qu'il était, il n'y a que deux heures, à dix milles de l'endroit d'où j'écris ce billet! Un de nos vaqueros l'a vu près des rives d'un beau ruisseau ou arroyo, son terrain favori. Pour des raisons que je connais, le vaquero ne l'a ni poursuivi ni molesté, mais il m'a apporté en toute hâte la nouvelle de sa présence.

« Maintenant, galant et magnanime capitaine, seul vous pouvez capturer ce cheval célèbre. Ah! vous avez captivé ce qui était jadis aussi sauvage et aussi libre. Oui, vous le pouvez, vous et Moro!

« Amenez-moi le coursier blanc des prairies! Je ne regretterai plus Lola et je vous pardonnerai alors de sa mort. Je vous pardonnerai tout, même votre brutalité envers les masques noirs. Ah! ah! ah!

Amenez-moi le coursier blanc! le coursier blanc! » ISOLINA.

En terminant la lecture de cette singulière épitre, j'eus des frissons de plaisir. Je n'examinai pas les bizarreries de l'auteur. La signification en était assez claire.

J'avais entendu parler du cheval blanc des prairies. Quel est le chasseur ou le trappeur, le commerçant ou le voyageur des prairies qui en ignore l'existence? Autour du feu du camp on m'a raconté plus d'une histoire romantique, plus d'un conte de diablerie à la façon allemande, où le cheval blanc joue des rôles de héros. Depuis un siècle, il figure dans les légendes des prairies; il forme la contre-partie du navire-fantôme qui navigue dans l'Océan Indien et qui cause la ruine de tous les vaisseaux qui l'aperçoivent. Comme ce navire, le cheval blanc a le don d'ubiquité; aujourd'hui on le voit bondir dans les plaines sablonneuses de la Plata, demain il parcourra les grandes prairies du Texas, à mille milles de là.

Quant à moi, je ne doutai pas un instant qu'il n'existât un étalon blanc d'une agilité extraordinaire et de proportions splendides. Je croyais que l'on pourrait compter vingt, cent peut-être de ces créatures exceptionnelles parmi les troupeaux innombrables de chevaux sauvages qui errent dans ces immenses plaines. J'avais moi-même maintes fois aperçu et poursuivi un de ces animaux magnifiques, qu'un cheval ordinaire n'aurait pas atteint, mais celui qui était connu sous le nom de « coursier blanc des prairies » avait une marque particulière qui le distinguait de tous les autres; — ses oreilles étaient noi-

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 31 mars 1866.

LA CHASSE

AUX CHEVAUX SAUVAGES

PAR MAYNE-REID

TRADUIT DE L'ANGLAIS PAR A. COOMANS

(Suite)

Il y a un cheval célèbre dans cette contrée sous le nom de « Coursier blanc des prairies » (el caballo blanco de los llanos). C'est un cheval sauvage, blanc comme la neige; il a des formes magnifiques et la légèreté de l'hirondelle... Mais, ai-je besoin de vous décrire le cheval des prairies? Vous êtes texien et avez déjà dû en entendre parler. Eh bien, capitaine, j'ai depuis longtemps un désir, — laissez-moi ajouter un désir frénétique, — de posséder ce cheval. J'ai offert des récompenses à des chasseurs, — à mes propres vaqueros, car il apparaît parfois dans nos plaines, — mais en vain. Aucun d'eux n'a pu le capturer, quoiqu'on l'ait souvent vu et poursuivi. Quelques-uns prétendent qu'il ne peut être pris, qu'il est si léger qu'on ne peut l'atteindre, et qu'il disparaît tout à coup

La reproduction est interdite

et d'autres députés, qui se sont abstenus de voter hier, ont présenté leur démission.

La Bourse est fermée à cause de la Semaine-Sainte.

Revue des Journaux.

Le journal des Débats trouve, dans le langage tenu par la Gazette de Moscou, l'indice d'un changement de politique de la Russie qui se croit assez forte, profitant des circonstances actuelles en Europe, pour tenter d'annuler les dispositions du traité de Paris.

« La Russie, poursuit M. David, compte sur la désunion des puissances occidentales, sur les difficultés de la France et de l'Angleterre avec les Etats-Unis, sur le conflit austro-prussien, sur la jalousie et l'inquiétude mutuelles de l'Autriche et de l'Italie. Nous croyons que la gazette moscovite se repaît de chimères ; et si, pour employer le langage pittoresque de ce journal, la Russie rejette le masque d'humilité qui lui ont imposé d'autres circonstances, nous serions assez portés à croire que derrière ce masque, on apercevrait, en fin de compte, une figure beaucoup moins terrible que la Gazette de Moscou ne voudrait le faire croire. La guerre de Crimée a mis fin, pour quelques temps, nous l'imaginons, au rôle des Mentchikoff et des croquemitaïnes. »

Le journal La France croit utile de rappeler, au moment où les dissentiments semblent s'aggraver entre la Prusse et l'Autriche, ce qui s'est passé au Congrès de Paris dans la séance du 14 août 1856 où fut formulée par le plénipotentiaire anglais et signée par tous les membres du Congrès la déclaration suivante :

« Messieurs les plénipotentiaires n'hésitent pas à exprimer, au nom de leurs gouvernements, le vœu que les Etats entre lesquels s'élèverait un dissentiment sérieux, avant d'en appeler aux armes, eussent recours, autant que les circonstances l'admettraient, à des bons offices d'une puissance amie. »

Cette déclaration, ajoute M. Polin, n'a sans doute été oubliée ni à Berlin ni à Vienne. Elle porte, dans la générale pensée qui l'a inspirée, le principe de cet arbitrage pacifique dont la France a fait, au nom de la civilisation moderne, le but élevé de sa politique.

Le Monde fait observer d'après sa correspondance que la vérité est très difficile à démêler dans l'inextricable confusion de la politique actuelle de l'Italie.

« L'Italie est-elle avec la Prusse ou avec l'Autriche ? Voilà une question qui va faire bondir les italianissimes. Les voyages des généraux Savoiron et Govoue à Berlin, l'excellent accueil qu'ils y ont reçu, l'échange fréquent de dépêches entre les deux Cours de Florence et de Berlin, devraient faire supposer que Victor-Emmanuel est aux mieux avec le roi Guillaume. Cependant, si demain le gouvernement français, qui se montre si réservé jusqu'ici, se déclare pour l'Autriche, il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent, que le Cabinet de Florence sera l'allié du Cabinet de Vienne. Une seule chose est certaine, c'est qu'en Italie ; comme en France, du reste, on ne fait point d'armements, et que rien n'indique que l'on soit bien près d'une levée de boucliers. »

On lit dans l'Avenir National, sous la signature de M. Elias Regnault :

zaine de tirailleurs me suivaient de près. Après avoir traversé la rivière à gué, presque en face du village, nous entrâmes dans le chapparal, sur l'autre rive.

Les hommes que j'avais choisis pour m'accompagner étaient, pour la plupart, de vieux chasseurs gaillards qui suivaient une piste et qui faisaient le coup de feu avec une sûreté admirable. J'avais confiance dans leur talent, et, aidé par eux, j'espérais bien trouver le précieux gibier que nous cherchions.

Mon espoir, cependant, n'aurait pas été si vif, si cette circonstance-ci : notre guide m'avait informé que le coursier blanc se trouvait, dans le vil, en compagnie d'un grand troupeau de juments, — une manada, — sans doute son harem. Il n'était pas vraisemblable qu'il les eût quittés ; d'ailleurs, si tous avaient abandonné le terrain, ils pouvaient être aisément suivis à la piste, grâce à leur grand nombre.

Aussi, de ce côté, notre expédition contre les chevaux sauvages promettait-elle de ressembler singulièrement à une chasse aux oies sauvages. Il est vrai que, d'après le caractère bien connu du coursier blanc, il pouvait se trouver aujourd'hui sur les rives d'un arroyo, et, quelques heures plus tard, sur les bords d'une autre ruisseau, à cent mille de là. Mais la présence de la manada permettait de croire qu'il se trouvait encore près de l'endroit où le vaquero l'avait aperçu. Une fois en vue du cheval blanc, je me confiais, pour le reste, à ma monture et à ma propre habileté dans le maniement du lazo.

Tout en chevauchant, je révélai à ma suite le but de l'expédition. Tous connaissaient le coursier de réputation ; un ou deux certifièrent même l'avoir vu dans leurs excursions dans les prairies. Chacun se

« La Russie se rapproche tout doucement des frontières de l'Occident. Elle a une armée du côté de la Galicie qui ne se monte pas à moins de 60 bataillons, 26 escadrons et 96 pièces d'artillerie. Le long de la frontière moldave stationnent 15,000 hommes, et sur les confins de la Podolie et de Cheroa, 60,000 hommes, avec 140 pièces d'artillerie. En outre, 65,000 hommes sont distribués dans les districts de Mohilef, Tampol et Dubosarsk, à une distance peu éloignée des frontières de la Galicie et de la Moldavie. Enfin, le total des forces concentrées dans ces régions, est d'environ 200,000 hommes. La forteresse de Bender, en Bessarabie, est mise en état de défense. »

L'Opinion Nationale fait observer, sous la signature de M. Labbé, que « le fanatisme du passé éclate par intervalles, comme un volcan mal éteint, dont les sourdes rouleurs réveillent les populations endormies à sa base. Hier, on massacrait les juifs en Bohême, aujourd'hui on brûle les protestants à Barlette. « La vieille hyène rugit encore dans les ténèbres », selon l'expression de Henri Heine ; et ses mialements sinistres nous avertissent de faire bonne garde. »

« L'esprit de la St-Bartelémy n'est pas mort ; il feint de sommeiller, guettant sournoisement ses vainqueurs indolents. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles du jour.

A midi, le conseil des ministres était réuni au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur. S. M. l'Impératrice assistait à cette séance.

La réunion de la conférence pour les Principautés a eu lieu au ministère des affaires étrangères.

Le roi Victor-Emmanuel est attendu le 4 avril à Milan. S. M. y restera jusqu'au 7. Il y aura de grandes réceptions, des bals et des chasses pendant le séjour du souverain.

Les obsèques du général Yusuf, ont eu lieu à Alger, vendredi, 23 mars, à onze heures du matin, avec une grande solennité et en présence d'un nombre considérable d'habitants.

M. Langlais dont un télégramme de New-York annonce la mort, avait, au Conseil d'Etat, lorsqu'il est parti pour le Mexique, une situation importante. Il était à peine âgé de 56 ans, et c'est de lui surtout qu'on peut dire qu'il a été le fils de ses œuvres. Son père était, à Marners (Sarthe), un simple ouvrier tisserand, et lui-même a été élevé aux frais de sa ville natale. C'est dans cette ville, qui l'a vu naître, qu'il avait été élu député en 1852. En 1857, il était nommé conseiller d'Etat.

On écrit de Bruxelles qu'il est question du mariage du comte de Flandres avec la princesse Marie-Louise-Françoise-Amélie de Saxe-Cobourg, fille de la princesse Clémentine d'Orléans, et, par conséquent, cousine germaine du comte de Flandres. La princesse est âgée de 17 ans et demi et se trouve en ce moment à Rome avec sa mère.

Hier, un dîner intime a réuni au palais royal plusieurs amis du prince Napoléon qui part ce soir pour l'Italie. Parmi les convives figuraient MM. Nigra, Emile de Girardin, Abatucci, Emile Ollivier, Litz, etc.

Il va sans dire que la conversation a roulé sur la politique les noms qui viennent d'être

réjoui à la pensée de cette « battue » et montra autant d'ardeur que si je les eusse menés à une escarmouche avec les Guérilleros.

La région que nous traversâmes d'abord était un chapparal épais formé des arbrisseaux épineux et des plantes qui ont rendu cette partie du Mexique si célèbre. Le sol était couvert de différents acacias connus sous le nom de mezquite. Le lechuguilla (sorte de laitue) croissait à côté de l'arbre yucca, du palmilla (petit palmier) et du cactus. Mille variétés de plantes méridionales embellissaient le sol et éblouissaient la vue par leurs couleurs étincelantes. On sait que la flore du Mexique est la plus splendide du globe.

Quoique je ne me trouvasse pas en ce moment dans une situation d'esprit à herboriser, je me souviens avec quelle admiration je contemplai cette luxuriante végétation ; même mes compagnons les plus grossiers étaient émerveillés, et je les entendis murmurer à différentes reprises des épithètes laudatives.

A mesure que nous avançâmes, le chapparal changea d'aspect. Les jungles disparaurent pour faire place à des clairières et à des bosquets ; plus loin, les clairières prirent encore de plus vastes proportions, tandis que la région boisée diminuait d'étendue. Ça et là, elles se succédaient sans interruption.

Nous avions parcouru environ dix milles, quand notre guide signala les traces de la manada. Quelques vieux chasseurs, sans descendre de cheval, affirmèrent que ces traces étaient celles de juments sauvages ; grâce à une longue expérience, ils distinguaient aisément ces empreintes de celles des étalons. Leur assertion était exacte. Après avoir suivi un certain temps la piste, nous arrivâmes en vue d'un troupeau

numérés indiquent assez dans quel sens il a été parlé des affaires intérieures et extérieures.

— M. le vicomte de La Guéronnière, sénateur vient d'être nommé administrateur, du chemin de fer mexicain de Vera-Cruz à Mexico.

— Il se confirme que l'Empereur, accompagné du prince Impérial fera une excursion dans plusieurs départements à l'époque des concours régionaux. S. M. aurait spécialement promis à M. Frémy de se rendre à Auxerre, pour le concours de la région de l'Yonne.

— Le Bilan de la Banque de France n'indique pas de changement saillant dans la situation financière. L'encaisse métallique s'est encore accru de 13 millions à 508 millions en même temps que la circulation des billets a diminué de 10 millions à 846 millions. Le portefeuille a augmenté de cinq millions à Paris et diminué de deux millions dans les succursales. Les avances sur rentes ont augmenté de 200,000 fr. et les avances sur valeurs de 500,000. Le compte-courant du Trésor s'est élevé de 110 à 129 millions. Les comptes-particuliers se sont accrus de 6 millions, à Paris, à 117 millions, et d'un demi-million environ, dans les succursales, à 24 millions.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

M. le Préfet vient d'adresser à MM. les Maires du département la circulaire suivante :

Messieurs,

Les instituteurs qui ont, avec un si grand dévouement, dirigé pendant cet hiver, des cours d'adultes, ont mérité quelque repos.

Je leur accorde un congé de huit jours, qui courra du lundi de Pâques, 2 avril prochain au 9 du même mois.

Je vous prie d'en donner immédiatement avis à l'instituteur communal.

Recevez, etc.

A l'occasion du Jeudi Saint, des chapelles avaient été richement décorées dans toutes les églises de notre ville.

La population, malgré le temps peu propice, a accompli en foule les visites d'usage aux saints lieux avec un pieux recueillement.

Société Agricole et Industrielle.

PROGRAMME DES PRIMES GENERALES PROPOSEES PAR LA SOCIÉTÉ DANS SA SÉANCE DU 17 MARS 1866.

CONCOURS DE BESTIAUX à Gourdon, le samedi 22 septembre 1866, jour de foire, à une heure après-midi, dans la Cour des Frères, pour les espèces bovine, ovine et porcine.

CONCOURS DE LABOURAGE dans l'arrondissement de Gourdon.

(Un avis spécial fera connaître le jour et le lieu pour la tenue de ce Concours.) MM. les Maires et les Propriétaires sont invités à désigner, sans retard, à la Société, le lieu et le domaine, le long d'une route, qui conviendraient le mieux pour cette solennité.

Première partie.

1° PRIME D'HONNEUR DÉPARTEMENTALE EN 1866.

Une prime d'honneur sera décernée. S'il y a lieu, lors de la distribution générale des récompenses, à l'agriculteur du département, dont l'exploitation sera la mieux dirigée, et qui aura réalisé les améliorations les plus utiles. Cette prime d'honneur consistera en une médaille d'or de la valeur de cent francs, en une somme de

qui, — le vaquero nous l'affirma avec force, — était la manada que nous cherchions.

Jusqu'à la succès répondait à notre attente ; mais se trouver en présence d'une caballada ou troupeau de chevaux sauvages, et en capturer le coursier le plus agile, ce sont deux choses d'une difficulté bien inégale. Il serait difficile de décrire les sentiments d'anxiété incertitude et de joyeux espoir qui traversèrent mon esprit quand je regardai de loin les animaux farouches, qui ne se doutaient pas encore de notre voisinage.

La prairie où paissaient les juments avait plus d'un mille de largeur, et, comme celles que nous avions franchies, elle était entourée de chapparals boisés. De nombreuses avenues y donnaient accès. Presque au centre se trouvait la manada. Une partie des juments brouait, tandis que l'autre se livrait à toutes sortes d'ébats. De la place où nous étions, nous pouvions distinguer leurs belles proportions et leurs robes luisantes, qui brillaient aux rayons du soleil. On en voyait de toutes les couleurs connues aux chevaux : il y en avait de bais, de noirs, de blancs, — ces derniers étaient en majorité. — de gris, de bruns avec des crinières et des queues blanches ; nous distinguâmes aussi des chevaux pie, assez communs et connus au Mexique sous le nom de pintados, tous dans l'éclat de leur beauté, car aucun homme ne les avait encore perfectionnés.

Mais où était le seigneur de ce splendide harem, — où était le coursier blanc ?

Telles étaient ma pensée dominante et la question que chacun se posait.

Nous examinâmes tout le troupeau. Les chevaux

300 francs en argent pour le propriétaire ou fermier, et en une somme de 100 francs que le jury répartira entre les divers agents de l'exploitation d'après leurs mérites constatés au moment de la visite. 500

2° RACINES FOURRAGÈRES.

Trois primes : de 100 fr., 60 fr., 40 fr., aux agriculteurs qui auront le mieux cultivé les racines fourragères, telles que betteraves, carottes, topinambours. Les cultures devront être en rapport avec l'importance de l'exploitation. Le minimum pour l'étendue devra être d'un quart d'hectare au moins. ci. 200

3° DRAINAGE ET IRRIGATIONS.

Deux primes : de 100 fr., 80 fr., aux agriculteurs qui se seront livrés au drainage ou aux irrigations, sur une contenance d'un hectare au moins. 180

4° PLANTATION DE MURIERS, D'ARBRES FRUITIERS ET FORESTIERS.

Deux primes : de 100 fr., 60 fr., aux plus belles plantations de muriers et d'arbres fruitiers ou forestiers, faites en 1863, 1864 et 1865, ci. 160

5° GRANGES ÉTABLIS ET CELLIERS PERFECTIONNÉS.

Deux primes : de 100 fr., 60 fr., aux granges établis et celliers construits sur un système perfectionné. 160

Ceux qui auraient déjà été primés dans les quatre catégories ci-dessus, n'auront droit qu'à des rappels de primes ou à des mentions honorables.

6° ELÈVES DE LA FERME-ÉCOLE.

La Société accordera 100 fr. en deux encouragements : l'un de 60 fr., l'autre de 40 fr., aux deux élèves de la Ferme-École du Montat qui auront obtenu les numéros 2 et 3 aux examens de sortie en 1866, ci. 100

Deuxième partie.

CONCOURS DE BESTIAUX A GOURDON,

le samedi 22 septembre 1866, jour de foire, dans la Cour des Frères, à une heure après-midi, pour les espèces bovine, ovine et porcine.

1° TAUREAUX ÉTALONS.

Quatre primes : de 100 fr., 90 fr., 80 fr., 70 fr., aux propriétaires de taureaux étalons de belle race, âgés d'un an au moins et de 36 mois au plus. Total. 340

2° VACHES PORTIÈRES PLEINES OU SUITES.

Six primes : de 100 fr., 80 fr., 70 fr., 60 fr., 50 fr., 40 fr., pour les vaches qui conduiront leur suite de l'année, ou qui seront pleines. Total. 400

3° VERRATS.

Deux primes : de 50 fr., 40 fr., aux verrats de belle race susceptibles d'améliorer l'espèce porcine. 90

4° TRUIES PORTIÈRES.

Quatre primes : de 40 fr., 30 fr., 20 fr., 15 fr., aux plus belles truies portières, de belle race perfectionnée, pleines ou suites. Total. 105

A reporter. 2,235

blancs étaient nombreux ; mais il suffisait d'un regard pour constater que le coursier des prairies ne se trouvait pas parmi eux.

Désappointés, nous nous regardâmes les uns les autres. Mes compagnons aussi étaient dépités ; quant à moi, j'éprouvai un sentiment plus amer en contemplant le troupeau sans chef. La prise du troupeau entier n'aurait pu arracher une souris à Isolina. Le coursier n'y était pas !

Se trouvait-il encore dans le voisinage, ou avait-il déserté la manada et bondi dans les prairies à la recherche de nouvelles conquêtes ?

Le vaquero, lui, croyait qu'il n'était pas loin ; j'avais confiance dans l'opinion de cet homme qui avait passé sa vie au milieu des chevaux sauvages ou à demi-sauvages et qui connaissait parfaitement leurs habitudes. Tout espoir n'était donc pas perdu. Le coursier reposait peut-être à l'ombre d'un bosquet. S'il en était ainsi, notre guide nous assura, que nous ne tarderions pas à le voir. Il se chargeait de l'attirer sur le terrain.

Comment ? — Simplement en effrayant les juments, dont le hennissement d'alarme serait entendu de loin.

Ce plan semblait pratique, mais avant de tenter de l'effrayer, il était prudent d'envelopper la manada pour qu'elle ne s'échappât pas dans la direction opposée.

Sans autre délai, nous commençâmes à l'entourer. Le chapparal nous aida à cacher nos mouvements, et en une demi-heure nous eûmes entouré la prairie.

(La suite au prochain numéro.)

Report..... 2,235

5° BÉLIERS ÉTALONS.

Six primes : de 40 fr., de 30 fr., 25 fr., 20 fr., 15 fr., 15 fr., aux propriétaires ou fermiers qui présenteront les plus beaux béliers étalons de 2 à 3 ans. Total..... 145

Troisième partie.

CONCOURS DE LABOURAGE.

Dans le concours de labourage, une somme de 300 fr. sera distribuée en quatorze primes : une de 40 fr., deux de 30 fr., une de 25 fr., cinq de 20 fr., cinq de 15 fr., ci..... 300

Indépendamment des primes aux labourers, il sera mis à la disposition du jury une somme de 150 fr., pour les meilleurs instruments agricoles d'intérieur et d'extérieur de ferme, qui devront être exposés et essayés au concours, ci..... 150

Total..... 2,830

Dispositions générales

1° La limite d'inscription pour la prime d'honneur, pour le drainage et les irrigations, les plantations d'arbres, les granges et celliers perfectionnés, est fixée au 15 mai; pour les racines, au 1er septembre.

Les concurrents pour le drainage, les irrigations, les granges et celliers devront fournir, avec leur demande, des plans figuratifs. Les concurrents pour la prime d'honneur, devront fournir des plans des constructions et du domaine avec description détaillée des améliorations de tout genre qu'ils auront exécutées.

2° Tous les animaux devront être rendus sur le lieu du Concours, à une heure après-midi.

3° Les animaux de toute espèce qui seront primés à Gourdon par la Société, devront être livrés à la reproduction pendant une année, à partir du jour du concours. Ceux de ces animaux qui viendraient à mourir dans l'année, ou qui, par quelque cause imprévue, se trouveraient dans l'impossibilité de fonctionner, seront remplacés par d'autres d'égal mérite, approuvés par la Société.

4° Les propriétaires, en recevant leurs primes, souscriront l'engagement de se conformer à ces prescriptions, sous peine de restitution des sommes qu'ils auront reçues.

5° L'opération de la marque sera pratiquée sur le champ même du concours, afin que l'identité des animaux puisse être facilement établie.

6° Les jurys qui seront désignés pour statuer sur les diverses primes proposées dans les trois parties du programme, devront se conformer strictement à la lettre des dispositions qui y sont contenues.

7° Pour ce qui concerne les primes en elles-mêmes, les jurys ne pourront en créer de nouvelles en dehors du programme; mais il leur sera loisible de les reporter d'une catégorie où il manquerait des sujets dans une autre qui serait mieux partagée sous ce rapport.

Cahors, le 17 mars 1866.

Le Vice-président de la Société, Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur,

CAVIOLE, docteur-médecin.

Le Secrétaire,

Ca. IZARN, juge.

Le PREFET du département du Lot, Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur,

ARRÊTE :

Le programme des primes proposées par la Société agricole et industrielle du département du Lot, dans sa séance du 17 mars 1866, sera publié et affiché, par les soins de MM. les Maires, dans toutes les communes du département; il sera, en outre, inséré au Recueil des actes administratifs.

Cahors, le 22 mars 1866.

Le Préfet du Lot,

Ch. DE PEBEYRE.

La foire de Souillac du 26 a été fort belle. Vers midi le foiral regorgeait de bœufs gras et de bœufs d'attelage. Les moutons avaient été amenés en très grand nombre.

Presque tout le bétail s'est vendu à de bons prix.

Le marché aux céréales était bien approvisionné; les prix sont restés les mêmes qu'à la précédente foire.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

29 mars Couderc (Jeanne), rue Coin de Lastié.

Mariages.

30 mars Lenthilac (Jean), domestique et Bousquet (Marie), sans prof.

30 — Mespoulet (Antoine), régisseur de biens et Cabrignac (Marianne), sans prof.

Décès.

28 mars Rosières (Amélie-Esther), 1 mois, rue des Boulev.

29 — Brouzès (Elisa), 9 ans, rue Casserie.

29 — Liauzu (Catherine), 19 jours, à Cabessut.

30 — Couderc (Jeanne), 2 jours, rue Coin de Lastié.

30 — Lalbénque (Antoinette), lavieuse, 79 ans, rue Coin de Lastié.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Mathématiques élémentaires

Histoire. — 1. Massé; 2. Videt.

Philosophie.

Dissertation latine. — 1. Darres; 2. Combettes.

Rhetorique.

Récitation. — 1. Delmon; 2. Pouzergues.

Seconde.

Récitation. — 1. Albert; 2. Cahuzac.

Troisième.

Récitation. — 1. Queyssac; 2. Cayla.

Quatrième.

Récitation. — 1. Queyssac; 2. Bergon.

Cinquième.

Récitation. — 1. Tardieu; 2. Agar.

Sixième.

Récitation. — 1. Balaran; 2. Bourdin.

Septième.

Récitation. — 1. Peyrissac; 2. Combarieu.

Huitième.

Récitation. — 1. Depeyre; 2. Labie.

Cours préparatoire (Première Division.)

Récitation. — 1. Fargues; 2. Combarieu.

2° Division.

Récitation. — 1. Calmels; 2. Lestrade.

3° Division.

Récitation. — 1. Cantarel; 2. Caynac.

Cours spécial. — 3° année.

Récitation. — 1. Pouzergue; 2. Ruamps.

2° année.

Récitation. — 1. Bonnefoy; 2. Course.

1° année.

Récitation. — 1. Marcellier; 2. Redenwald.

Le Proviseur, RICHAUD.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 25 mars 1866.

29 versements dont 4 nouveaux 4,137<sup>fr</sup> 87

5 remboursements 1,586<sup>fr</sup> »

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Obligations du Crédit Foncier.

On peut souscrire dans toutes les Recettes, des finances et chez tous les Correspondants de la Société :

1° Des obligations foncières et communales de 500 fr. 5 % remboursables en 50 ans par voie de tirage au sort.

2° Des obligations communales à 10 ans échéance, rapportant 5 %.

Départements.

On lit dans le Journal du Tarn :

Le Concours régional qui va souvrir à Albi dans quelques semaines promet d'être des plus brillants.

Il en est de même des expositions et concours qui auront lieu à la même époque et dont les diverses commissions continuent activement l'organisation. Le nombre de demandes d'exposants est très considérable et laisse prévoir une double exposition industrielle et artistique tout-à-fait remarquable.

Quant aux orphéons, musiques d'harmonie et fanfares, près de soixante sont inscrits.

Vu l'importance de ce concours musical, l'Empereur et le Prince impérial ont daigné lui accorder six médailles.

Nous pouvons dès aujourd'hui donner les détails ci-après sur ce concours, qui aura lieu le 29 avril, à 11 heures.

Les chœurs imposés sont :

1re division. — Farandole (Laurent de Rillé),

2e division. — Inkermann (Saintis).

3e division. 1re section. — Jeanne d'Arc (Pierre Dupont).

La distribution solennelle des prix aura lieu à cinq heures et demie du soir. Elle sera précédée d'un festival dans lequel seront chantés le Salut aux Chanteurs, d'Ambroise Thomas, par tous les orphéons, et les chœurs imposés aux 1re et 2e divisions par les sociétés classées dans ces divisions.

Nous rappelons que le délai fixé pour l'envoi des déclarations à adresser par les exposants au Concours régional, est prorogé au 10 avril.

Variétés

CONFÉRENCES

LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES DE CAHORS

JEAN XXII

Messieurs,

Notre premier devoir, en reprenant ici la parole, comme aussi le premier besoin de nos cœurs, est de remercier cet auditoire d'élite de l'empressement qu'il a mis à répondre à notre appel, de l'attention bienveillante dont il a entouré nos entretiens, et de la cordiale, j'ose dire de l'affectueuse sympathie par laquelle il a encouragé notre bienveillance et reconnu notre bonne volonté.

Dès le premier jour, en effet, vous avez deviné notre dessin, vous l'avez pris sous votre protection, vous en avez porté le succès au-delà de toute espérance; grâces vous soient rendues!

Si je ne craignais de paraître briguer vos suffrages, plus encore, de vous offenser, je vous dirais qu'il est impossible de trouver une assemblée où la pensée soit saisie avec une pénétration plus vive et plus prompte, avec un tact plus exquis, et plus délicat; que vous prêtez de l'esprit à ceux qui vous parlent, que vous les rendez heureux et fiers de vous entretenir.

J'aime mieux, voyez combien je suis sincère, vous adresser un petit reproche; puisse-t-il être accueilli comme il est mérité! Vous avez une qualité... je me trompe, vous en avez beaucoup; mais enfin vous en avez une que vous poussez trop loin; c'est la modestie. Vous allez jusqu'à douter de vous-mêmes. On vous entend quelquefois dire avec une résignation qui étonne et afflige: «Que peut-on faire à Cahors?» A Cahors, Messieurs! Mais on peut faire apparemment tout ce qui se fait ailleurs, et, je suppose, autre chose encore; car s'il faut s'en rapporter aux magnifiques témoignages que rendent vos annales, il n'est rien où ne puisse prétendre votre intelligente activité.

ment tout ce qui se fait ailleurs, et, je suppose, autre chose encore; car s'il faut s'en rapporter aux magnifiques témoignages que rendent vos annales, il n'est rien où ne puisse prétendre votre intelligente activité.

Voyez plutôt : Deux enfants de ce pays, à cinq siècles d'intervalle, le quitteront un jour pour n'y plus revenir. Subissant l'influence diverse de deux époques qui n'avaient de commun que l'agitation et le trouble des rénovations sociales, ils embrassèrent l'un l'état religieux, l'autre l'état militaire; ils suivirent leurs voies avec une égale persévérance. Qui leur aurait prêté de loin le terme où ils arriveraient? Aussi haut que l'imagination peut monter, ils monterent. Intrepide soldat, capitaine vaillant et chevaleresque, l'un entra dans l'affection et la famille d'un souverain sans égal dans le monde, et à son tour il devint roi. Humble écolier, dévoré du besoin de s'instruire, et successivement prêtre, docteur, prélat, prince de l'église, l'autre monta aussi sur un trône, et du haut de ce trône il domina l'univers.

C'est ainsi qu'à travers les âges s'affirme et se continue la puissante vitalité de votre race et son incomparable énergie.

Nous avons eu l'honneur de vous parler d'un homme de guerre, héroïque défenseur de notre antique nationalité; nous venons vous parler d'un homme de paix, ou du moins d'un de ces hommes dont l'ambition a été de conquérir les âmes et d'étendre sur la terre le royaume de Dieu. Vous verrez ainsi deux fois les enfants de votre pays aux prises avec Rome : une fois pour lui résister glorieusement lorsqu'elle imposait à tous les peuples sa domination; une autre fois, pour y rétablir et y exercer eux-mêmes l'empire universel de la religion et de la foi.

En abordant ce sujet, qui nous a séduit par sa grandeur et par l'intérêt qu'il doit naturellement exciter parmi vous, nous n'avons pu nous dissimuler que nous rencontrerions peut-être des manières de voir différentes de la nôtre, et que nous aurions à contredire certaines affirmations qui ne sont pas dépourvues d'autorité.

Mais sachant bien que toutes les opinions peuvent être discutées, après avoir déclaré que nous puissions nous nous tenir dans une étude consciencieuse et réfléchie, nous les livrons sans réserve et sans autre défense que leur sincérité à l'examen et à la critique.

Le christianisme naissant abrité dans les catacombes et sauvé des persécutions;

Les barbares du Nord subjugués par l'ascendant de l'autorité morale; ceux de l'Orient arrêtés, refoulés; L'Europe arrachée à la destruction par le mouvement sublime des croisades; les nations chrétiennes reconciliées; les vieux mondes et les mondes nouveaux ouverts à l'Evangile et par suite au commerce et à l'industrie; les lettres et les arts tirés de leur long sommeil.

La suprématie de l'idée religieuse et de l'idée morale établie; l'unité catholique maintenue; la foi propagée;

Telle était la mission et telle a été l'œuvre de ces deux cent soixante vieillards qui sont venus l'un après l'autre s'asseoir et mourir sur le trône pontifical, et qui, malgré cette succession rapide, ont conservé, à travers dix-huit siècles, une fixité de principes, une perpétuité de vues qui n'est pas le privilège des établissements humains.

La France a vu quinze de ses enfants monter sur le siège de Saint Pierre; tous ont été remarquables à quelques titres; aucun, devenu pape, n'a oublié qu'il était français. Nous nous bornons à citer ceux qui ont accompli des actes d'une importance historique.

Sylvestre II, qui introduisit en Europe, avec les chiffres arabes et l'horloge à balancier, les éléments de mathématiques et de la mécanique.

Nicolas II, qui investit les Normands des principautés de Capoue, de la Pouille et de la Calabre.

Urban II, qui prêcha la croisade.

Célestin II, qui termina la querelle des investitures.

Urban IV, qui mit sur la tête de Charles d'Anjou la couronne des Deux-Siciles;

Clément IV, qui fit avec Saint Louis le premier de ces traités solennels destinés à régler les rapports de l'Eglise avec l'Etat.

Clément V, qui transféra le Saint-Siège à Avignon.

Grégoire XI qui le reporta à Rome.

Car la France ne s'est pas bornée à donner des pontifes à l'Eglise; elle a, pendant soixante et dix ans, donné asile à la papauté.

La papauté vint chercher sur les bords du Rhône la paix et la sécurité qu'elle ne trouvait plus sur les bords du Tibre.

A l'exception des contrées méridionales, où le principe monarchique s'était maintenu, l'Italie était alors divisée en autant de républiques qu'il y avait de villes, et dans chacun de ces petits Etats presque toujours acharnés les uns contre les autres, aux luttes, déjà deux fois séculaires des grands partis — le parti Gibelin, c'est-à-dire de la domination impériale, de la féodalité, de l'aristocratie; et le parti Guelfe, c'est-à-dire de la Souveraineté de l'Eglise, de la démocratie et de l'indépendance, nationale — à ces luttes sans cesse renaissantes, se mêlaient et se substituaient peu à peu les rivalités privées et les haines de famille, et plus les ennemis étaient rapprochés, plus les inimitiés se montraient envenimées, féroces et implacables.

Le tableau que Shakespeare fait de Véronne dans Roméo et Juliette est celui de presque toutes les cités de la Péninsule, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle; partout on retrouve sous d'autres noms des Montaignus et des Capulets.

A Gènes, les Spinola et les Doria; à Milan, les Visconti et les Della-Torre; à Venise, les Dandolo et les Tiepolo; à Florence, les Donati et les Cherchi; à Rome enfin, les Orsini et les Colonna.

Puis quand ces familles se sont bien déchirées, du sein de celle à qui demeure la victoire, et du sein d'une troisième, si elles sont épuisées toutes les deux, surgit un tyran qui opprime sa patrie. Ce tyran est parfois un courageux capitaine, un homme de valeur et même de génie; le plus souvent c'est un barbare, un monstre de cruauté. Tel est cet Ezze-lino de Padoue, l'un des personnages les plus terribles du moyen-âge, qui un jour enferma douze mille hommes dans une enceinte de bois et y fit mettre le feu.

Il y a un poème qui peint admirablement la situation de l'Italie à cette époque, et ce poème s'appelle l'Enfer.

« Ah! servu Italia, di dolore ostello..... »

« Ah! Italie esclave, séjour de douleurs, vaisseau sans nocher au milieu d'une affreuse tempête; tu n'es plus la reine du monde, mais un repaire d'infames.

Ceux qui vivent dans ton sein se font une guerre implacable, et ceux que renferment les mêmes murs, que protègent les mêmes remparts, se doivent les uns les autres. Cherche, malheureux, autour de tes rives, et vois si une seule de tes provinces jouit de la paix. »

Souffleté à Anagni par le gant de fer d'un Colonna, Boniface VIII était mort de douleur.

Son successeur Benoit XI, fut empoisonné à Pérouse.

La Papauté avait déjà quitté Rome, elle allait abandonner l'Italie.

Ce fut à Lusignan, en Poitou, que Bertrand de Got, archevêque de Bordeaux, apprit son élévation au souverain pontificat. Il prit le nom de Clément V, manda en France la cour romaine, et se fit couronner à Lyon.

Puis, comme s'il n'eût pas eu où reposer sa tête, le souverain Pontife erra quatre ans dans le midi, passant de Lyon à Bordeaux, par Nevers, Bourges, Limoges, et après un an de repos dans sa ville archiepiscopale, où la papauté sembla dormir, après la fameuse entrevue de Poitiers, où elle fut durement réveillée par les exigences de Philippe-le-Bel, reprenant le cours de ses pérégrinations, Clément V vint successivement, sans se fixer nulle part, Agen, Toulouse, Comminges, Carcassonne, Narbonne, Béziers, Montpellier, Nismes.

Ce ne fut qu'au printemps de l'an 1309 qu'il descendit des hauteurs de Villeneuve dans cette ville d'Avignon où il devait enfin s'arrêter.

Il accepta dans le couvent des Frères Prêcheurs, un logement de cénobite. Trouvant alors la paix qu'il avait tant cherchée, séduisit peut-être aussi par le douceur du climat et le charme des lieux, il semblait attendre, dans ce voisinage de l'Italie, le jour où la papauté pourrait y retourner.

Lorsqu'il vit venir sa fin, Clément V se mit à errer de nouveau. Il se figura que l'air du pays natal lui rendrait la mort plus douce; il n'eut pas le temps d'y arriver; il expira le 20 avril 1314, à Roquemaure sur le Rhône.

La mort d'un pape, loin du siège naturel de la papauté, et dans des circonstances qui avaient profondément divisé le Sacré Collège, devait faire pressager un conclave orageux; celui de Carpentras le fut encore plus qu'on n'avait pu le craindre. Enfermés dans le palais épiscopal, les princes de l'Eglise ne cherchaient même plus à s'accorder. Les Italiens voulaient un pape qui les ramenât en Italie, les Français, un pape qui ne les obligât point à quitter la terre de France.

Alors arrivèrent avec des troupes les comtes de Lomagne et de Budos nouveau du pape défunt. Venaient-ils célébrer les funérailles de leur oncle, ou appuyer la candidature de quelque cardinal gascon? on ne sait; mais des rixes éclatèrent; il y eut des morts et des blessés. Excitée par le pillage et l'incendie, une foule frémissante assiéga le conclave, réclamant un pape à grands cris et menaçant de mort les cardinaux.

Ceux-ci, dans ce commun danger, oubliant leurs divisions, et travaillant de concert à leur salut, ouvrent sur les débris du palais une brèche, par laquelle ils s'échappent et s'enfuient, laissant-nous quelque part, comme « des perdrix effrayées. »

Il ne fut plus possible de les réunir. Celui qui en aurait eu à la fois la volonté et la puissance, Philippe-le-Bel, était allé rejoindre Clément V, à ce rendez-vous funèbre où la croyance populaire a longtemps voulu que du haut de son bûcher le grand maître du temple eût appelé le pape et le roi.

Monarque puissant et besogneux, en même temps qu'il ajoutait à la France la Flandre et la Navarre et lui rendait le Quercy, Philippe allait les monnaies, persécutait les juifs, vendait des chartes d'affranchissement aux communes, des titres de noblesse aux roturiers, et faisant brûler les templiers moins pour les punir de leurs erreurs et de leurs crimes, qui n'étaient pas encore parfaitement avérés, que pour s'emparer de leurs richesses qui étaient certaines, il laissait les populations partagées entre l'admiration et l'effroi, se demander s'il fut un grand prince ou un effronté tyran.

Philippe-le-Bel avait exalté la royauté et humilié l'Eglise; et néanmoins, par je ne sais quel retour des choses divines et humaines, il emporta dans la tombe les espérances de la chrétienté qui privée tout-à-coup de l'appui de son bras, resta plus de deux ans dans le veuvage et la tristesse.

Un enfant de Cahors devait l'en retirer.

Nous voici, Messieurs, en présence d'un personnage de qui tout a été contesté: le caractère, le savoir, la foi même et jusqu'à la naissance.

Mais cette circonstance doit nous avertir que nous ne sommes pas en présence d'un homme ordinaire. Il a eu des ennemis; donc il a lutté pour le bien et souffert pour la justice. Cinq siècles après sa mort, l'envie s'attache à sa mémoire; nous pourrions affirmer d'avance ce que notre récit démontrera sans doute, qu'il eut de grands obstacles à vaincre et qu'il sut en triompher.

— Il eut pour père un mauvais savetier, nous dit l'un, non, un vil cabaretier, nous dit l'autre; bref, il était né dans l'obscurité; c'était un enfant du peuple.

— Ah! Messieurs, nous qui sommes enfants du peuple, et qui prenons à nos titres de noblesse, nous ne comprenons pas cette injure. Une haute naissance ne fait que rabaisser celui qui n'y a ajouté rien; humilité d'une obscure origine relève l'homme distingué; notre mérite est en nous; il est dans les dons que nous avons reçus de la Providence et dans l'usage que nous en faisons.

Les vieilles vérités seront donc toujours jeunes? Non, il n'y a pas deux races humaines. L'humanité n'est qu'une famille; les grands sont les frères aînés des petits.

L'enfant dont nous nous occupons fut nommé Jacques à sa naissance, qui eut lieu à Cahors, vers 1243; son père Arnaud Deuse, en latin Duesa, habitait la partie haute de la ville dont il était selon toute apparence l'un des bourgeois les plus imposés. Sa maison était située en face de la porte principale de l'Eglise St-Barthélemy.

Quelle fut l'éducation de cet enfant? Comment employa-t-il les années de sa jeunesse? Quels maîtres lui inspirèrent cet ardent désir de savoir qui ne le quitta qu'avec la vie?

Il serait sans doute fort intéressant de le connaître; mais nous devons nous résoudre à l'ignorer. De tous les éclaircissements fournis après coup sur les débuts nécessairement obscurs d'une carrière qui devait être si brillante, voici ceux qui nous paraissent si non les plus probables au moins les plus piquants;

Quelques années après l'élévation de la maison d'Anjou au trône des deux Siciles, un jeune français déjà remarquablement instruit et désireux d'acquiescer de plus hautes connaissances, arrivait dans la ville de Naples. Etait-ce sa bonne étoile qui l'y avait conduit, ou sa pénétration lui avait-elle fait deviner que dans cette riche capitale, au sein d'une civilisation avancée, une dynastie nouvelle devait offrir à un compatriote habile et dévoué des moyens nombreux de parvenir? Nous n'oserions l'affirmer, et d'ailleurs tout ne s'explique point avec des vues humaines.

Notre jeune homme en quête de savoir, aborde un frère Mineur: « J'ai franchi, lui dit-il, les monts et les mers pour venir dans cette cité, reine des sciences, étudier la théologie. Daignez apprendre à un pauvre écolier où il pourra trouver avec le livre et le couvert la source du savoir auquel il aspire? »

« Mon enfant, répondit le moine, embrassez la règle de St. François, et Dieu fera le reste. »

On disait alors à un jeune homme: embrassez la règle de St. François, comme on lui dit aujourd'hui: entrez dans les chemins de fer ou dans les télégraphes.

Mais la règle de St. François ne tenta pas notre écolier. Aurait-il déjà pressenti les graves démêlés qu'il devait plus tard avoir avec elle?

Jacques Deuse, car c'était lui, remercia poliment le moine d'un conseil qu'il ne voulait pas suivre, et conserva son amitié. On dit même que, grâce à sa protection il fut attaché, avec un office inférieur, au précepteur des enfants du roi.

Que dites-vous, Messieurs, de cet enfant du Quercy qui entre, pour devenir pape, dans cette même ville et ce même palais où cinq cents ans plus tard un autre enfant du Quercy entrera pour devenir roi? On est libre de ne pas aimer ces rapprochements, de trouver qu'ils font à l'esprit une certaine violence; nous savons sans détour qu'ils ont des charmes pour nous, et qu'ils nous montrent avec une certaine évidence, pendant que les hommes s'agitent, le doigt divin qui les conduit.

Les enfants du roi auraient vu avec un joyeux étonnement l'enfant du peuple écouter les leçons de leurs maîtres et en profiter même mieux qu'eux, de sorte que le serviteur serait devenu un émule. Ce qu'il y a de certain, c'est que théologie, belles-lettres, droit canon, droit civil, physique, médecine, tout ce qui s'enseignait alors, Jacques Deuse l'apprit; qu'il reçut, avec les ordres sacrés, des bénéfices qui assurèrent sa fortune, et qu'il rendit à la famille royale bienfaits pour bienfaits.

Devenu à son tour précepteur de jeunes princes, il en forma un pour le trône, un autre pour l'autel. Le premier, Robert, surnommé le sage, eut les qualités d'un bon roi; le second, Louis, évêque de Toulouse, eut les vertus d'un saint.

Si l'ouvrier se reconnaît à l'œuvre, le maître de tels disciples ne devait manquer ni de savoir ni de vertus; aussi fut-il appelé dans les conseils de l'état et envoyé dans les Cours avec des missions délicates.

Charles II d'Anjou, roi de Naples et de Provence, le fit nommer en 1300 par Boniface VIII, à l'évêché de Fréjus; plus tard il le nomma lui-même chancelier de son royaume.

Ici se place une grave question. Serait-il vrai que Jacques Deuse, chargé d'une mission de son souverain et dépositaire du sceau de l'état, eût, par des lettres de recommandation supposées, obtenu de Clément V le siège épiscopal d'Avignon?

Certes le siège épiscopal d'Avignon, un des premiers, ce semble, du monde chrétien, à l'époque où cette ville en était la capitale, avait de quoi tenter l'ambition d'une grande âme; et Jacques Deuse pouvait avoir cette ambition; mais d'un désir légitime à une fraude coupable il y a l'abîme qui, pour une cœur honnête, sépare le bien du mal, et dans la vie de Jean XXII rien ne rend vraisemblable une telle faiblesse; tout, au contraire, en repousse l'idée, en détruit le soupçon.

Comment admettre d'ailleurs que le pape et le roi n'auraient répondu que par la confiance la plus entière à la fourberie la plus indigne?

Nous repoussons absolument une pareille imputation. RICHARD, professeur au Lycée de Cahors. (La suite au prochain numéro)

Faits Divers.

On lit dans le Charentais :

« Un honorable médecin d'Angoulême a fait dernièrement une bien curieuse découverte en examinant l'étalage d'un bouquiniste.

« Ayant aperçu un gros vol. in-8°, relié en veau, en tout semblable aux livres de la fin du dernier siècle et en bon état, il eut le désir de l'ouvrir, et quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il lut à la première page: Joseph-Ignace Guillotin, 1794.

« Le mot Guillotin était accompagné d'un paraphe, ce qui était la preuve qu'on avait là une véritable signature. Ce premier feuillet tourné, l'honorable docteur s'aperçut qu'il avait en mains un manuscrit très-savant et soigneusement composé de plus de 400 pages compactes, et traitant des maladies des femmes et des enfants. La plupart des titres des chapitres sont en latin.

« A la page qui suit le frontispice se trouve formulé ce singulier remède contre la surdité: « Faire distiller au bain-marie du sang humain; jeter la première eau qui en sort; réserver la blanche qui vient dans la suite; la faire chauffer sur une cuillère, à raison de cinq ou six gouttes; y ajouter deux ou trois gouttes du beau naturel et les verser; coton musqué. »

Il serait à désirer que ce livre, riche en observations de tout genre, ne fût pas perdu pour la science et qu'une réimpression, avec des notes qui le mettraient au niveau des connaissances actuelles, permit de le placer dans toutes les bibliothèques savantes.

On sait que le docteur Joseph-Ignace Guillotin était né à Saintes, le 28 mai 1738 et qu'il mourut à Paris le 26 mars 1814. Il avait donc vingt-six ans lorsqu'il composa le volume manuscrit qui vient d'être découvert. Entré d'abord chez les Jésuites, il professa quelques années au collège des Irlandais, à Bordeaux, puis il renonça à la vie religieuse, vint à Paris, où il étudia la médecine, et devint plus tard régent de la Faculté.

Député de Paris aux Etats-Généraux, Guillotin s'occupa beaucoup de l'organisation de la médecine et de la chirurgie. Le 10 octobre, il proposa de supprimer tous les modes d'exécution à mort qui entraînaient l'infamie et de substituer à la décapitation par la hache une machine dont l'action serait plus rapide, mais dont il ne donna pas la description. Là se borne le rôle qu'il joua en cette circonstance.

Deux ans plus tard, l'Assemblée constituante décida que tout condamné à mort serait exécuté « suivant la manière indiquée par la consultation signée du secrétaire perpétuel de

l'Académie de chirurgie » nommé Louis. C'est sous la direction de ce dernier que la première machine de mort fut construite par le nommé Schmitt, mécanicien allemand, qui se trouvait alors à Paris, et le charpentier des domaines.

Guillotin fut donc étranger au plan et à la construction de l'instrument qui porte cependant son nom, après avoir été d'abord appelé *Louison, Louissette*, du nom du docteur Louis.

Le volume en question a été plus tard la propriété d'un neveu de Joseph-Ignace Guillotin, également médecin. La présence de ce livre à l'étalage d'un bouquiniste de notre ville s'explique donc très-bien par la dispersion dans le pays même des livres qui ont formé sa bibliothèque.

Bulletin Financier de la Semaine

La Bourse n'a pas eu d'incidents bien saillants cette semaine, et, au milieu des fluctuations ordinaires inévitables, la rente a présenté à chaque velléité de réaction, la même résistance énergique; elle se discute de 69.75 à 69.80.

L'Italien, devenu un instant l'objet d'offres assez bruyantes, ne peut être ramené cependant au-dessous de 62.25.

Depuis la mise en exploitation des canaux Cavour, il s'est fait de nombreuses affaires de 325 à 330 sur les obligations de cette Compagnie, qui sont garanties par l'Etat italien. Les prix avantageux de cette valeur ont provoqué des arbitrages suivis entre elle et le 5% italien.

En effet, en vendant un titre de 1,000 fr. de rente italienne, on obtient une somme de 12,500 fr. qui permet d'acheter trente-huit obligations Cavour rapportant 30 fr. par an, soit 1,140 fr., de cette façon on augmente son revenu de 140 fr. sans bourse délier, et on a une valeur dont le revenu est deux fois garanti, d'abord par l'Etat, ensuite par les produits de l'entreprise. Les coupons sont payables à Paris, Lyon, Marseille, ce qui est encore une facilité pour les porteurs de ces titres.

Le Mobilier est calme, mais ferme à 695, et le Mobilier espagnol à 407.50.

Le Comptoir d'escompte à 945, et le Crédit foncier à 1,370.

Les Chemins de fer ont une excellente tenue; l'Orléans fait 882.50; le Nord, 1,127.50; l'Est, 547.50; le Lyon, 902.50; et le Midi, 560.

P. LAMBERT.

COMMISSION DES FINANCES

Du Mexique à Paris.

Le coupon du 1<sup>er</sup> avril 1866 des titres de l'Emprunt mexicain 6% 1864 et des obligations 1865, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> séries, sera payé à la caisse de la Compagnie, 6, rue du Mont-Tabor.

Le bureau de dépôts où les coupons seront reçus au nombre de 10 et au-dessus, sera ouvert à partir du lundi 12 mars 1866.

EMPRUNT DE S. A. LE VICE-ROI D'EGYPTE  
EMIS PAR MM. PASTRÉ, FÈRRES.

S'adresser pour tous renseignements :  
RUE MONTMARTRE, 129 PARIS,  
de 10 heures à 4 heures.

L'Avenir National publie en Variétés, à partir du 29 mars, un drame inédit d'ERCKMAN-CHATRIAN: la GUERRE (1<sup>re</sup> série). SOUWROW L'INVINCIBLE.

L'Avenir National donne gratuitement en prime à ses Abonnés l'Univers illustré, magnifique journal paraissant deux fois par semaine. Le prix d'abonnement à l'Avenir national est pour les départements de 16 fr. pour trois mois, de 5 fr. 50 c. pour un mois (le même que les autres journaux). Tout ce qui a paru du DOCTEUR ANDRÉ, roman en cours de publication est envoyé aux abonnés nouveaux.

Recommander en cette saison de RHUMES et de gripes, le SIROP et la PATE de NAFÉ de DELANGRENIER, rue Richelieu, 26, c'est partager l'opinion des plus célèbres médecins de Paris.

IMITATIONS. — Les personnes qui font usage du CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE, devront vérifier en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Peletier, 9, Paris.

PARFUM SANITAIRE.

Pour parfumer et purifier l'air des appartements, on jettera sur une pelle très chaude une cuillerée à café de Vinaigre aromatique de COSMACETI. — Dépôts chez les bons parfumeurs.

La Famille de Santé REVALESCIERE du Barry, de Londres, guérit les Gastralgies, Gastrites, Dyapepsies, Indigestions, Oppressions, Constipations, Vents, Glaires, Aigreurs, Pituites, Acidités, Diarrhée, Nausées, Vomissements, Névroses, Chloroses, Insomnies, Toux, Bronchites, Asthme, Phlyse, Catarrhe, Rhumes, Rhumatismes, Faiblesse. — 60,000 cures par an. Elle économise mille fois son coût en d'autres remèdes. Du Barry et Cie, 26, Place Vendôme, Paris. Dépôt, à Cahors, chez Bergerol et Vinel pharmaciens.

Extrait d'annonces administratives publiées par Le Gourdonnais du 29 mars 1866.

Un jugement du tribunal de Gourdon, du 14 mars 1866, prononce l'expropriation pour cause d'utilité publique d'une parcelle de terrain, située sur le territoire de la commune de Strenquels, appartenant à Duteil, Jean, de Bonnard, devant servir à la construction du chemin vicinal ordinaire, de 2<sup>e</sup> classe, n° 3, de Stenquels à Condat. — Un jury est nommé pour en faire l'estimation.

Le 27 février 1866, le tribunal de Gourdon a prononcé l'expropriation pour cause d'utilité publique de diverses parcelles de terrain, situées sur le territoire de la commune de Lacave, canton de Souillac, appartenant auxdits Quercy, Maury, Lacave et Vidal, propriétaires à Calès, devant servir à la construction du chemin vicinal d'intérêt commun, n° 41, de Creysse à la route Impériale, n° 20. Un jury est nommé pour en faire l'estimation.

Pour tous les articles et extraits non signés: A. LAYTOU.

**SOCIÉTÉ DES 98 GRANDS PROPRIÉTAIRES VINICOLES**  
Trois médailles aux Concours agricoles. — Mention honorable hors classe.  
La Société désirant établir une Agence à Cahors, pour la vente de ses produits dans cet arrondissement, confierait son mandat à une personne active et honorable. Des références sérieuses sont indispensables.  
S'adresser, à MM. A. du Souchet et Cie, Directeurs, 40, rue Borie, Bordeaux.

**LOTÉRIE DU PARC BORDELAIS**  
autorisée pour toute la France  
**190,600 FRANCS A GAGNER.**  
Un lot de 100,000 francs, plusieurs lots de 20,000 francs, de 5,000 francs, etc., etc.  
Trois Tirages irrévocablement fixés en AVRIL et août 1866 et janvier 1867.  
**1<sup>ER</sup> TIRAGE LE 30 AVRIL**  
Chaque billet: 25 centimes, participe à tous les tirages.  
Bureau central à Bordeaux: cours de l'Intendance n° 1.  
A PARIS, chez M. G. DAYEZ, 98, boulevard Mazas.  
A CAHORS, chez M. BOURRION, libraire, boulevard Nord.

**VITESSE VOITURES PUBLIQUES** **PROBITE**  
et **ET A VOLONTÉ** et **EXACTITUDE**  
**SÉCURITÉ.**  
Le Sieur **RAYMOND** aîné, croit devoir informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de son entreprise, qu'à partir de ce jour, elles trouveront dans son établissement, situé rue du Lycée, maison CAVIOLE, toutes voitures de voyages et d'agrément, telles que Berlins, Calèches, Omnibus et Phaétons, le tout à des prix très-modérés.  
NOTA. — Le Sieur **RAYMOND** aîné, a aussi l'honneur d'informer le public qu'il a dans son même établissement le bureau du service de Cahors à Assier, qui fait le transport des dépêches; ce service part tous les jours de Cahors, à 11 heures du soir; départ d'Assier, à 1 heure après-midi, et arrive à Cahors à 6 heures du soir.

**VOITURES A VOLONTÉ**  
**ANDRAL, SUCCESSEUR DE JULIEN BLANC,**  
A l'honneur de prévenir le public, qu'il vient de faire l'acquisition des voitures et chevaux du Sieur Julien Blanc affectés au service à volonté, on trouvera chez lui, *Poste aux Chevaux*, toute la célérité et le confortable nécessaires pour tout espèce de service et à des prix très modérés.

**BAUME SABATIÉ**  
**ANTI-RHUMATISMAL-ERADICATIF.**  
Le BAUME SABATIÉ, dont l'efficacité a été reconnue incontestable par l'Académie Impériale de Médecine, guérit sans retour les **rhumatismes gouteux, aigus ou chroniques les Névralgies, les sciaticques** et la maladie de la moelle épinière.  
GUÉRISON GARANTIE A FORFAIT.  
Dépôt à Cahors, à la pharmacie centrale Vinel, rue de la Mairie.  
— à Rodez, à la pharmacie Galy, etc.  
Prix: 10 fr. le Pot, 5 fr. le Demi-Pot.

**BAYLES J<sup>ne</sup>, rue de la Liberté, à Cahors**  
A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserves en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbyte et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnons, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre, Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Océcamètres, Equerres, Niveaux-d'eaux et à bulle d'air, Mire, Jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Epreuves, Groupes et Paysages, etc., etc.

**PHOSPHO-GUANO**  
**Gallet, Lefebvre et C<sup>e</sup> à Paris et au Havre.**  
VENTE EN BARRILS, CACAËTÈS AUX EFFIGIES CI-DESSUS.  
Dépôt dans tous les départements. — Pour le Lot: MM Th. Cabuac à Gourdon; J. Cangardel et fils à Cahors; Domergue à Figeac.

**A VENDRE**  
Voitures neuves et d'occasion, en tout genre, à de très bon prix.  
S'adresser à M. SÉVAL, Carrossier, Hôtel des Ambassadeurs.

**HERNIES GUÉRISON RADICALE**  
par la méthode de feu PIERRE SIMON, 40 ans de succès. Un prospectus sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à MM. Deschamps-Simon et Bezou-Simon, bandagistes herniaires, à Saumur (Maine-et-Loire), gendres et successeur de feu Pierre-Simon.

**MUSIQUE** Victor RAVEYRE-RAVER, 13, Allées de Tourny, à Bordeaux, Editeur et M<sup>e</sup> de musique. Musique au tiers du prix marqué, et à 10% de remise sur les partitions et les prix nets. Envois par la poste dans le plus bref délai. Les demandes dépassant 10 fr. seront expédiées franco. Commission exportation. Editeur des œuvres de J. MASSIP. Grand choix de pianos neufs et d'occasion.

**MASTIC**  
**L'HOMME - LEFORT**  
S'applique avec un couteau ou une spatule) **POUR GREFFER A FROID** Et cicatriser les plaies des arbres et arbustes.  
FABRIQUE, rue de Paris, 162, A PARIS-BELLEVILLE.  
Dépôts: à Cahors, chez M. Vinel, négociant.

**JACQUES SÉGY**  
MENTION HONORABLE  
à l'exposition de 1865, pour les imitations de marbres et bois étrangers.  
Peinture ordinaire, Enseignes et Vitrerie. Prix modérés.  
A Cahors, rue Impériale, n° 55.

**AVIS AU COMMERCE DES VINS**  
On demande à représenter à la commission, sur la place de Paris, une Maison pour le commerce des vins.  
Ecrire à M. PIERSON, représentant de commerce, 18, rue des Fossés-St-Victor, Paris.  
Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.